



*pour une planète vivante**

WWF France Standard : 01 55 25 84 84
Bois de Boulogne Fax : 01 55 25 84 74
1 carrefour de Longchamp
75016 Paris
France

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} juin 2011

OURS : Nicolas Sarkozy, à l'écoute des lobbies anti-ours met un terme à l'avenir de l'ours dans les Pyrénées Atlantiques.

La réintroduction d'une ourse dans les Pyrénées-Atlantiques était une nécessité biologique pour la survie de la population d'ours des Pyrénées composée uniquement d'ours mâles en Béarn.

Cette décision aberrante est lourde d'impacts sur la biodiversité et le WWF tenait à en rappeler les conséquences autant qu'à interroger.

Pourquoi alors que le bilan de la réintroduction des ours bruns dans les Pyrénées est positif et que la sauvegarde de l'espèce ursine s'intègre tout naturellement dans la stratégie nationale pour la biodiversité de la Ministre de l'écologie Madame Nathalie Kosciusko Morizet, Nicolas Sarkozy prend la décision de condamner l'une des principales espèces déclarée « en voie d'extinction » et « prioritaire » en Europe par la directive Habitat dont la France est signataire.

> Un bilan incontestablement positif

Le bilan de 15 années de retour de l'ours en Pyrénées centrales s'est révélé positif :

- Les ours en provenance de Slovénie se sont bien adaptés à leur nouveau territoire pyrénéen

Pour preuve la bonne reproduction observée, y compris un cas de reproduction d'un mâle (Néré) avec la dernière femelle de souche pyrénéenne (Cannelle).

- Les Pyrénéens comme les français sont favorables à la présence de l'ours

Toutes les études d'opinion le montrent, malgré la désinformation menée par les opposants. Les 6800 soutiens qu'ils revendiquent représentent moins de 2% des Pyrénéens consultés en 2011 sur le lâcher d'une ourse en Béarn.

- L'ours n'est pas dangereux pour l'homme

Aucune attaque d'ours sur un homme n'a été constatée en 15 ans, et même depuis 150 ans dans les Pyrénées.

- L'ours ne menace pas l'élevage

Les dégâts causés par les ours sont limités et baissent alors que le nombre d'ours augmente. Grâce aux mesures de protection des troupeaux, les pertes globales sont même plus réduites qu'avant 1996 ! Le retour de l'ours a aussi permis de mobiliser d'importants moyens pour moderniser les conditions de vie et de travail des bergers en montagne.

- L'ours constitue un atout économique, hélas trop souvent ignoré

Des expérimentations de valorisation économique ont démontré leur pertinence. Mais le climat de polémique et de violence créé par certains opposants en empêche le développement et prive les Pyrénées et les Pyrénéens de ressources importantes.

>Un tour de passe-passe électoraliste

Cette décision de condamner l'avenir des ours dans les Pyrénées-Atlantiques est intolérable.

Elle est aux yeux des protecteurs de la biodiversité le choix de celui qui décrète la disparition des ours sous la dictée d'intérêts électoralistes (pression de lobbies, intérêts électoraux locaux,...).

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement un non à la ré-introduction d'un ours que Nicolas Sarkozy décide, c'est aussi décider que les ours n'ont plus leur place dans les Pyrénées Atlantiques. Par cette décision devenue politique parce que prise par le président plutôt que par la seule ministre de l'écologie et de l'environnement, l'ours qui avait échappé à ces opposants locaux (chasseurs, élus ou éleveurs) n'aura pas survécu au tour de passe-passe qui a fait s'échapper « le dossier ours » des mains de la ministre habilitée, en terme d'expertise et de responsabilités, à juger des véritables enjeux de cette question, à savoir la survie d'une espèce déclarée « prioritaire » au niveau européen.

> Des conséquences dramatiques

Sur une population de 20 individus, il ne reste que deux mâles adultes en Béarn. Les dernières ourses de la zone ont été tuées, Cannelle par un chasseur, Fransca dans un accident de la route.

Il faut remplacer les ours tués par l'homme. « *C'était le minimum annoncé il y presque un an et l'on était en droit de l'attendre une semaine après le lancement de la stratégie nationale pour la biodiversité. On peut maintenant s'interroger sur l'influence de la France à demander aux pays en voie de développement de protéger leur biodiversité et leurs espèces de grandes tailles, comme l'éléphant ou le tigre, qui peuvent entrer en conflit avec les activités humaines* » déclare Christine Sourd, Directrice adjointe des Programmes du WWF France en charge de la biodiversité.

Nous dénonçons cette décision qui est un non sens et une négation du travail sérieux fait par l'ONCFS pour préparer cette réintroduction. Nous refusons tout simplement que l'ours brun disparaisse.

Contacts WWF France :

Camille Lajus, Responsable presse : 01 55 25 84 61 / 06 15 39 24 95, clajus@wwf.fr

Elisabeth Lusardi, Attachée de presse : 01 55 25 77 26, elusardi@wwf.fr